

11/11/2025

Date de la convocation :
04/11/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2025_50	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	8	8	7

L'an deux mille vingt-cinq et le 11 novembre à 10h30,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal - CAMOIN Yves — GRANDAZZI Sandrine - LAUGIER Lucette – GAYMARD Marie-José et TROIN François

Absent excusé : Mme LUCAS Aurore ayant donné procuration à M. CAMOIN Yves.

Secrétaire de séance : LAUGIER Lucette

**Objet : Reconstruction d'un mur du Vieux village - Complément
Demande d'Aide au Conseil Départemental du Var**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les travaux de reconstruction de la partie du mur soutenant la parcelle communale K137 et surplombant la voie publique de la Rue des templiers sont en cours. La partie gauche qui devait conservée menace également de s'effondrée sur la voie publique.

L'entreprise réalisant les travaux propose de reprendre la partie gauche à la suite des travaux actuels (ce qui en réduirait le coût) pour la somme de **35 008 € H.T.** soit 42 009,60 € T.T.C.

Monsieur le Maire propose de solliciter, à nouveau, l'aide financière du Département du Var, à hauteur de 80%, soit **28 006,40 € H.T.**

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, DECIDE :**

**- de SOLLICITER l'aide du Conseil Départemental du Var à hauteur de 80%,
soit 28 006,40 € H.T.**

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: 27 NOV. 2025
et publication le: 27 NOV. 2025

Le Maire
A. BARALE



Le Maire
A. BARALE

